ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Joseph M. Rouchal vs Francis J. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 53,615—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long, désigné comme lot No Onze sur un plan annexé à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895, le dit lot mesure au pied américain trente pieds de face à la rue Breslau, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante pieds et est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure de la rue Milan.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11 12 18 25—juil 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District, rue Breslau, entre Marengo et Milan,

[la rue à l'arrière étant la rue Long]

Mlle Cécile H. Cassard vs George L'Hote, syndic de Andrew Eskeld Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,620—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long désigné comme lot No Onze sur un plan annexé à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895, le dit lot mesure au pied americain trente pieds de face à la rue Breslau, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante pieds et est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure de la rue Milan.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11 12 18 25—juil. 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District, Connue comme les Nos 1909 et 1911 rue Bourbon.

James Wilson vs Francis D. Daubert, syndic définitif des créanciers de Joseph M. Segui, insolvable.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 53,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cet e ville, JEUDI, le 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 497 borné par les rues Bourbon, Marais (anciennement Morales), Union et Urquhart, ledit lot mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Bourbon sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant situé à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Bourbon et Marais. Ledit lot de terre était premièrement désigné comme faisant partie du lot 257 dans l'ilet 29 ad ognant au lot 297 d'après le plan du nouveau faubourg Marigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil—9 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District, Connue comme No 528 rue Jefferson, entre les rues Chartres et Decatur, Avec les Bouilloires et autres Machines de Valeur, etc., dans la bâtisse.

Jean Marie Larroux vs Jean V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,754 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines et appareils de moulin qui y sont érigés, portant le numéro municipal 528 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Decatur, Jefferson et Chartres, désigné comme lot numéro dix sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, en date du 10 mars 1844, déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesure conformément au dit plan 29 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson sur soixante six pieds sept pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue ——— et le divisant de la propriété de ——— cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue——— et le divisant du lot numéro onze sur le dit plan avec une largeur irrégulière dans le fond conformément au dit plan.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 juin—25—juil 2 9 16 23 29

VENTE PAR LE CONSTABLE.

J. E. Schroth vs M. et Mme B. Myers.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Lue. — No 34,746 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le SAMEDI, 17 juillet 1897, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY
Constable de la Première Cour de Cité.
7 juil—7 11 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. J. Lambert vs Patrick Lambert et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 45,547.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras près Camp—Il sera vendu aux enchères publiques le MARDI 3 août 1897, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 30 juin 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priv ges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos. 11 et 10 sur un devis de Edgar Pilié, en date du 12 avril 1895, et sur les rôles d'assessement de la Paroisse d'Orléans comme lots 7 et 8 dans l'ilet No 26 maintenant No 385, borné par les rues Melpomène, Freret, Terpsichore et Locust; le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Locust et Melpomène, et mesurant trente et un pieds dix pouces et deux lignes de faces sur la rue Melpomène, par la même largeur dans le fond, et cent vingt-sept pieds neuf pouce de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 10 mesure trente et un pieds et sept pouces de face sur la rue Melpomène par la même largeur dans le fond et cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, dans le Troisième District, dans l'ilet No 67 désigné comme lot No 14 sur un plan annexé à un acte pa devant Félix De Armas, en date du 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, les autres bornés étant les rues St-Antoine et Génie, mesurant trente pieds de face sur la rue Bagatelle par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans garantie par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt; les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1897 en plus et au dessus du prix d'adjudication; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 juil—3 4 12 19 26 août 3

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tous les droits, titres en et à LA NICARAGUA

MINING, DEVELOPING AND COLONIZING CO. LIMITED,

Dans le Nicaragua, Cape Gracias.

Aux Enchères Publiques. Conditions—Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 143 rue Carondelet, le MARDI, 10 août 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 831 rue Commune. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 51,040 du dossier dans l'affaire de John D. O'Niel vs La Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine concession pour localiser une mine dans ce qui est connu comme la vallée de la chaine de la montagne de la Rivière Pis-Pis, sur la crique de Wassunk, dans le Nicaragua, cap Gracias, connue comme le Lutitia Vein, ensemble avec toutes les dépendances, etc., nécessaires à l'opération de la dite mine, appartenant à la Nicaragua Mining Developing and Colonizing Company, Limited, et laquel e a été acquise par la dite Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, de John McCaferty, le 21 juillet 1894.

Condition—Comptant.

7 juillet—7 18 25—août 1 8 9 10

PAR J. B. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047 rue Magasin, entre Poeyfarre et Calliope, Et des tombes, voûtes et terrains dans les cimetières Girod, Métairie, des pompiers et autres cimetières, à l'encan.

Succession de Thomas. W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

Vente en partage.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED O. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 15 juillet 1897, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu dans l'affaire ci-dessus le 26 mai 1897, et signé le 1er juin 1897, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope, désigné par la lettre O, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot était anciennement désigné par le No 24. Etant le lot acquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institution par acte pardevant A. Hero, Jr, notaire le 5 janvier 1880, au bureau de transferts, livre 112 folio 172. Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 1047 rue Magasins.

2° Une tombe dans le cimetière Girod: une tombe ou caveau dans le même cimetière; deux lots de terre dans le cimetère du coteau de la Métairie.

Deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie; une tombe dans le cimetière des Pompiers; aussi des tombes et voutes dans d'autres cimetières. Une liste déposée au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente pour les voûtes, tombes, etc—Comptant pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et ligne de vendeur, transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dryfous, no taire.

12 juin—12 13 20 27—juil 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage. No 286 rue Marigny, entre Prosper et Solidelle.

Dans l'affaire de John Jacob Maas, Jr. et als. vs les mineurs John Jacob Maas.

No 50,878—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 836 rue Commune—MARDI, 27 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 1er juin 1897, et signé le 7 juin 1897 dans l'affaire ci dessus—

La désirable propriété No 286 rue Marigny, décrite comme suit; à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 7, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Prosper et Solidelle, conformément au dit plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 juillet 1847 et déposé en l'étude de Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, et mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, à proximité des chars Claiborne, dans un bon voisinage.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Geo. W. Dearing, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 juin—26 27—juil 4 11 18 25 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—COMPRENANT—

LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL.

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez.

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE, EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie.

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-unes des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Tremé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé

Nos 1509 et 1511 rue Douane,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1201 et 1303 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Reimparts.

L'ilet de terre amélioré et désirable,

En face du Parc de ville,

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District.

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, N. 832 rue Commune—MARDI, 20 juil et 1897, à midi, à la Bourse des Propriétes Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir:

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeris devant et derrière, hangars, citerne, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 104 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 18 avril 1873, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canteron, par achat de Arthur Shiff d'après l'acte pardevant A. J. Koeppen, ancien notaire de cette ville en date du 28 avril 1875, les titres enregistrés dans le bureau de transferts, livre 104, folio 930.

2° Les splendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, le No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots à bâtir de choix sur l'avenue Galvez immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés sur les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan fait par A. d'Hémécourt le 16me jour de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien nota re, pieds de face au lit du Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond qui court obliquement, leur profondeur étant 143 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6 la plus près de la rue Gasquet 133 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 5 et 6, 123 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackson) Galvez et Miro, désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 34, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4") lignes sur la ligne du fond, qui court obliquement, leur profondeur étant cent cinquante trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3") lignes sur la ligne les séparant, cent soixante trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 5, la plus rapprochée à la rue Gasquet; cent quarante-trois (143') pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente, fait par L. Daney, C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne etc, et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, priv ges, servitudes et dependances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côtean de la Métairie, à un ilet du Bayou St Jean, mesurant 423 pieds, 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St-Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de à 1286 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point B, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et aussi:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 223 pi ds 9 pouces de face à la rue Orléans sur la suivante profondeur: sur la ligne la plus près du Bayou St Jean 704 pieds 11 pouces et 2 lignes, sur l'autre ligne de côté 822 pieds 1 pouce et 3 lignes et 191 pieds 10 pouces en largeur dans le fond. Acquis de la seccession de Jean Darnies, le 23 décembre 1885, d'après l'acte pardevant A. Coffee, alors un notaire en cette ville. Enregistré dans le bureau des transferts, livre 123, folio 723.

N. B.—Cette superbe étendue de terre est un des plus grands morceaux contigus de terre dans la ville, et est toute entière terre haute, s'étendant presque de l'Esplanade à l'avenue Canal, traversant quelques des principales avenues du Deuxième District, dont toute sera obligée sous peu d'être exproprifée, avec la marche des améliorations dans cette direction. Elle a une façade de 423 pieds sur le Chemin de la Métairie, où la ligne des chars électriques de l'avenue de l'Esplanade s'étendant au Parc de la ville et à l'avenue Canal est maintenant en voie de construction. Elle a une profondeur d'environ 2650 pieds à l'extrémité de la ligne du fond et est traversée par la ligne proposée des chars électriques de la rue Dumaine au Parc de ville. Un champ plus avantageux de spéculation et de placement garanti a rarement été offert, et le mérite les sérieuses considérations des considérations des capitalistes.

6° Ce beau site faisant face au vieux bassin, encoignure de la promenade Carondelet et de la rue Tremé, courant au travers et faisant face à la rue Toulon et plus spécialement décrit comme suit à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes à dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Franklin, Tremé et Toulouse. Le dit lot mesurant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tremé et 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse et 53 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet et 86 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côte vers la rue Franklin. Au centre des grandes scieries et autres industries, se trouvant réunies tout autour de la tête du Vieux Bassin; ce beau site peut servir presque pour tous les genres d'affaires et d'industries.

7° L'ilet de terre de choix sur le côteau de la Métairie, vis-à-vis le Parc de Ville améliorés d'une bâtisse en bois à un étage contenant 4 chambres, écurie, hangar, citerne, etc, le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et servitudes ci-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé sur le Chemin de la Métairie dans le faubourg Jackson, dans le Deuxième District de cette ville, borné par le Chemin de la Métairie, les rues Orléans, et Patrick et St-Pierre, mesurant en tout 264 pieds de face à la rue St-Pierre, 205 pieds 2 pouces de face au Chemin de la Métairie 89 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans et 107 pieds de face à la rue St Patrick. Cet ilet de terre fait face à la double ligne de chars électriques et est à peu près à un chemin entre les Avenues Canal et Esplanade.

8° Le cottage double en bois et couvert en ardoises et largement productif, avec deux étages dans le fond No 1509 et 1511 rue Douane, entre les rues Marais et Villeré, contenant 10 hambres 2 cabinets et petit vestibule, hangars, citerne et cour dans le fond et allée de côté, etc. Le lot est decrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, et faisant partie du lot No 8 de l'ilet No 29 borné par les rues Douane, Bienville, Marais et Villeré, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Douane de cette ville sur la rue Marais, et situé dans un district populeux, convenable, au centre des affaires et actuellement a un ilet de l'avenue Canal, ces batisses sont en demande, cent nuelle rapportant $348 par an.

9° Le cottage double en bois, couvert en ardoises et très désirable à l'encoignure des rues Marigny et Nord Reimparts, contenant 8 chambres, citerne, cours au fond et allées de côté, etc, plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Reimparts, Marigny, Mandeville et St-Claude (anciennement Bons-Enfants), ledit lot formé l'encoignure des rues Marigny et N. Reimparts et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Marigny par 60 pieds de profondeur et de face sur la rue N. Reimparts. Dans une localité prospère et populeuse de la ville, cette propriété est bien située pour une location permanente.

10° Onze (11) certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ci-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sophidelle, Josephine, Feliciana et Montégut et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. De Yung, architecte, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Felix Grimx, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Sophidelle et Felicina et mesurant trente et un (31) pieds deux (2") pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Sophidelle sur cent quinze (115) pieds de profondeur, les lots Nos 2 à 11 inclusive ment mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Feliciana sur cent quinze (115) pieds de profondeur; le tout d'après le plan par L. Dacey, C. E. en date du 1er décembre 1896.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit devant être représentée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque et lien et privilèges du vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès; les primes des assurances devant être transférées et toutes les autres clauses de sûreté usuelles seront en dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente et assumeront les taxes dues et exigibles pour 1897 en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 juin—19 20 27—juillet 4 11 18

John P. Morgan vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,268—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Riceland, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

EDGAR M. CAHN, avocat.
8 juillet—8 12 17

Jacques Bordeau vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 447—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. H. Mitchell, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
8 juil—8 12 17 Greffier.

PILULES APROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces. LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM DE VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES. VALLET

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées et Non-Améliorées

Dans les Premier, Deuxième, Quatrième et Cinquième Districts.

Mardi, le 13 Juillet 1897.

J. B. Janqua et als vs Pelican Home stead and Building Association.

No 52,224—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A. A. LESSEPS, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet—MARDI, le 13 juillet 1897, à midi, à la **Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles.** En vertu de et conformément à un ordre de l'HON. FRED D. KING, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 10 juin 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

1er DISTRICT.

1° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelques façons en dépendant, situé dans le PREMIER DISTRICT de cette ville, désigné comme lot No 3, de l'ilet No 339, lequel est borné par les rues FRANKLIN, LAFAYETTE, POYDRAS et LIBERTÉ, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 5 mars 1856 et mesurant (25 pieds 6 pouces et 1 ligne) vingt-cinq pieds six pouces et une ligne de face à la rue FRANKLIN, sur quatre-vingt-cinq pieds et trois pouces (85' 3") de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui fut acquise par la dite Pelican Homestead and Building Association par achat de Pierre Lasclore, par acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, daté le 6 janvier 1896.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges, servitudes et dependances là dessus y appartenant, ou de quelques façons en dépendant, situé dans le PREMIER DISTRICT de cette ville dans l'ilet borné par les rues FERDIDO, BASSIN, POYDRAS et REMPARTS, désigné par le No 417, sur un plan dressé par L. J. Pilié, le 1er octobre 1836, et déposé sous le No 6, dans le livre des plans de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, et en conséquence, le dit lot ou portion de terre, mesurant en mesure américaine, vingt cinq pieds onze pouces et une ligne 25' 11" de face sur la RUE PERDIDO, sur cent douze (112) pieds et un pouce (112' 1") de profondeur et faisant face sur la RUE BASSIN et une largeur dans le fond de deux cent vingt-six pieds et deux pouces (226' 2"). Etant la même propriété qui fut acquise par ladite Pelican Homestead and Building Association par achat de Giovanni Segretto, par acte passé pardevant Geo. W. Dearing, notaire en cette ville, le 25 juin 1895.

SECOND DISTRICT.

3° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le SECOND DISTRICT de cette ville, dans l'ilet No 482, borné par les rues DUMAINE, LOPEZ, ST PHILIPPE et BENDON. Le dit lot est désigné par le No 25, sur un plan fait par Charles G. Dell'Isle, le 1er de mai 1893, et mesure conformément audit plan trente pieds, neuf pouces et quatre lignes (30' 9" 4") de face à la RUE DUMAINE, par cent pieds (100') de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par la Pelican Homestead and Building Association par achat de F. Avegno et als, par acte passé pardevant Jules F. Monier, notaire de cette ville, en date du 19 juillet 1894.

4° UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le DEUXIÈME DISTRICT de cette ville, d'une forme triangulaire comprenant l'ilet borné par l'AVENUE ESPLANADE et les rues ROUQUETTE (anciennement Washington) et DUPRÉ et mesurant plus ou moins, deux cent cinquante deux pieds, deux pouces et trois lignes (252' 2" 3") de face à l'AVENUE ESPLANADE quatre-vingt pieds un pouce (80' 1") de face sur la RUE DUPRE et deux cent vingt-neuf pieds, un pouce et six lignes (229' 1" 6") sur la rue ROUQUETTE (anciennement Washington).

Etant la même propriété qui a été acquise par la dite Pelican Homestead and Building Association, par achat de Thomas Hering, par acte passé pardevant A. Hero jr, notaire, en date du 1er juillet 1895.

**QUATRIEME DISTRICT.